



École des Affaires et des Services communautaires

Guide de programme Cohorte 2601

Éducation en services à l'enfance

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 51211
Code de programme au Collège Boréal – GEEN

Vision

Boréal est reconnu pour ses impacts durables dans les communautés, grâce à ses formations et ses services centrés sur l'intégration socioéconomique de sa clientèle.

Mission

Boréal est un leader francophone qui offre des formations et des services de qualité reconnue à des clientèles diversifiées. Il catalyse le développement durable des collectivités et des communautés de l'échelle locale jusqu'à l'international.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Valeurs

COLLABORATION, ENGAGEMENT/PASSION, REDEVABILITÉ, RESPECT, OUVERTURE

Automne 2026

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Description du programme

Ce programme de deux ans prépare les personnes étudiantes à devenir des éducatrices et éducateurs de la petite enfance pour travailler auprès des enfants dans une variété de contextes d'apprentissage précoce. Le programme développe chez les étudiantes et les étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler avec les familles et les autres professionnels pour soutenir l'apprentissage et favoriser le développement des enfants. Il met l'accent sur la mise en œuvre d'un curriculum inclusif, pour les enfants de la naissance à 12 ans inclusivement.

Conditions d'admission

- *Diplôme d'études secondaires de l'Ontario, certificat ACE ou l'équivalent d'une autre province, ou encore, le statut de candidate ou candidat adulte.*
- *1 crédit de français : FIF4U, FRA4C, FRA4U ou l'équivalent*

Livraison du programme

Le programme Éducation en services à l'enfance est offert face à face et hybride. La personne étudiante inscrit dans la cohorte de septembre complète le programme en deux ans. L'étape 1 et l'étape 3 se déroule entre septembre et décembre. L'étape 2 et l'étape 4 se déroule entre janvier et avril.

Milieu de travail (type d'employeur)

- *Services de garde d'enfants agréés (p. ex., centre éducatif, services de garde en milieu familial);*
- *Services de garde non agréés (p. ex., services de garde en milieu familial non agréés, nourrice, services de garde d'enfants pour nouveaux arrivants);*
- *Programmes de soutien à la famille (p. ex., centres de ressources familiales, centres pour l'enfant et la famille ON y va);*
- *Services à l'enfance (p. ex., services de ressources pour les enfants ayant des besoins particuliers, programmes pour la santé mentale des enfants, centre de traitement pour enfants, services de bien-être de l'enfance);*
- *Programmes récréatifs; (p. ex., YMCA, camps d'été)*
- *Conseils scolaires (maternelle et jardin à temps plein – programmes PMJE).*

Titre de compétences :

Diplôme d'études collégiales de l'Ontario

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Programme d'étude

Session d'hiver – première étape – 14 semaines

Titre	Code	Heures	Cours préalables
<i>Technologie en services à l'enfance</i>	ESE1002	28 heures	Aucun
<i>Le milieu familial et social de l'enfant</i>	ESE1003	42 heures	Aucun
<i>Sécurité, santé et nutrition en ESE</i>	ESE1004	42 heures	Aucun
<i>Développement de l'enfant I</i>	ESE1005	42 heures	Aucun
<i>Pédagogie axée sur le jeu</i>	ESE1006	42 heures	Aucun
<i>Milieus d'apprentissage en Ontario</i>	ESE1022	42 heures	Aucun
<i>Communication française professionnelle et scolaire</i>	COM1012	42 heures	Aucun
<i>Preparatory English in the Workplace</i>	ENG1008	0	Test de compétences
<i>Introduction à la psychologie</i>	PSY1002	42 heures	Aucun

Session de printemps/été – deuxième étape – 14 semaines

Titre	Code	Heures	Cours préalables
<i>Oral Communication for Professional Environments</i>	COM1015	42 heures	ENG1008
<i>Curriculum éducatif</i>	ESE1008	42 heures	Aucun
<i>Développement de l'enfant II</i>	ESE1009	42 heures	ESE1005
<i>Outils et techniques d'observation en ESE</i>	ESE1026	42 heures	ESE1005
<i>Communication interpersonnelle</i>	SOC1010	42 heures	Aucun
<i>Stage I - Orientation et initiation en ESE</i>	STG1116	192 heures (42 heures de cours et 150 heures de stage)	ESE1005

Session d'automne – troisième étape – 14 semaines (9 semaines de cours et 5 semaines de stage)

Titre	Code	Heures	Cours préalables	Cours co-requis
<i>Méthodes d'intervention</i>	ESE1013	42 heures	ESE1009 et ESE 1026	Aucun
<i>Séminaire de synthèse / préparation de stage</i>	ESE1030	42 heures	ESE 1003, ESE1008, STG 1116, ESE 1026, ESE 1006 et ESE 1022	Aucun
<i>Expériences de jeu : Poupes/bambins</i>	ESE1028	42 heures	ESE1026 et ESE 1006	Aucun
<i>Expériences de jeu : Préscolaires</i>	ESE1029	42 heures	ESE1026 et ESE 1006	Aucun
<i>Stage II-Expérimentation en ESE</i>	STG1105	175 h sur 5 semaines	ESE1003, ESE1008, ESE1026, ESE1006, ENG 1009, ESE 1030 STG1116	ESE 1030

Session d'hiver – quatrième étape – 14 semaines (9 semaines de cours et 5 semaines de stage)

Titre	Code	Heures/semaines	Cours préalables	Cours co-requis
<i>Gestion des services à l'enfance</i>	<i>ESE1015</i>	<i>28 heures</i>	<i>ESE1006, ESE 1022, ESE 1003, ESE 1008, ESE 1026 et STG 1116</i>	<i>Aucun</i>
<i>Inclusion des enfants à besoins particuliers</i>	<i>ESE1016</i>	<i>42 heures</i>	<i>ESE 1012, ESE 1004, ESE 1006 et ESE 1026</i>	<i>Aucun</i>
<i>Expériences de jeu : Âge scolaire</i>	<i>ESE1024</i>	<i>56 heures</i>	<i>ESE 1008, ESE 1026 et ESE 1006</i>	<i>Aucun</i>
<i>Croissance professionnelle</i>	<i>ESE1031</i>	<i>28 heures</i>	<i>STG 1105, ESE 1012, ESE 1030, ESE 1008, ESE 1026, ENG 1009, ESE 1006, ESE 1003, ESE 1022, STG 1116 et STG 1105</i>	<i>Aucun</i>
<i>Protection de l'enfant</i>	<i>ESE1027</i>	<i>28 heures</i>	<i>ESE1013, ESE 1003, ESE 1004 et ESE 1006</i>	<i>Aucun</i>
<i>Stage III-Intégration en ESE</i>	<i>STG1106</i>	<i>175 heures sur 5 semaines</i>	<i>STG 1105, ESE 1009, ESE1012, ESE 1013, ESE 1028, ESE 1029, ESE 1030, ESE 1003, ESE 1022, ESE 1026, ESE 1006, ESE 1004, ESE 1005, ESE 1008</i>	<i>ESE 1031</i>

*Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux étudiants.*

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Descriptions de cours

Étape 1

ESE1002 Technologie en services à l'enfance

L'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance doit correspondre régulièrement avec les divers partenaires communautaires, les familles et ses collègues. Ce cours permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec une variété d'outil de communication et de documents couramment utilisés dans le domaine de la petite enfance. Par l'entremise d'activité pratique, il/elle rédige des textes en utilisant le moyen de communication propice afin de perfectionner ses compétences langagières nécessaires pour réussir dans le domaine. De plus, les normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance soulignent l'importance de la communication et le développement de connaissances par l'entremise de la recherche. De ce fait, on s'initie à l'utilisation de la technologie et d'outil pédagogique dans le contexte d'un service à l'enfance tout en respectant les principes de confidentialité et de l'éthique professionnelle.

ESE1003 Le milieu familial et social de l'enfant

Ce cours permet à l'étudiant(e) de développer une meilleure connaissance et compréhension de la personne, de la famille, de la société et des interrelations entre eux-ci. Une attention particulière est portée à la diversité familiale, la dynamique de la famille et l'importance du rôle des parents et de la famille sur le développement de l'enfant. L'étudiant(e), dans son rôle d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance, développe ainsi ses compétences pour établir des partenariats significatifs avec les parents, dans un esprit de confiance, afin d'assurer la continuité des soins et de favoriser le développement optimal de l'enfant.

ESE1004 Sécurité, santé et nutrition en ESE

Ce cours permet à l'étudiant(e) de développer les connaissances et compétences nécessaires afin d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour promouvoir la santé et le bien-être des enfants d'âge de naissance à 12 ans dans les services à l'enfance et les milieux d'apprentissage en Ontario. On étudie les besoins des enfants en matière de sécurité, de santé et de nutrition tout en faisant le lien avec la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance. L'importance de l'ergonomie favorisant la sécurité physique des éducatrices et des éducateurs ainsi que leurs rôles dans la promotion d'une philosophie de vie saine sont aussi examinés.

ESE1005 Développement de l'enfant I

Ce cours permet à l'étudiant(e) de faire l'étude des différentes étapes de la croissance et du développement de l'enfant de la conception jusqu'à l'âge de 3 ans inclusivement. Une attention particulière est accordée aux développements physique, cognitif, langagier, social et affectif. Les modèles théoriques de Piaget, Erikson, Freud, Kohlberg et Bowlby sont étudiés, ce qui permet à l'étudiant(e) d'examiner la théorie de l'attachement et d'apprécier le développement de relations significatives avec les enfants.

ESE1006 Pédagogie axée sur le jeu

Ce cours permet à l'étudiant(e) de faire une analyse du jeu et de son rôle dans le développement holistique de l'enfant. Entre autres, on explore les théories sur l'apprentissage, les différents styles d'apprentissages, la valeur de l'apprentissage par l'entremise du jeu intérieur et extérieur et les avantages de promouvoir des expériences axées sur le jeu et les intérêts des enfants. De plus, on examine les bienfaits du jeu social, le jeu d'éveil intellectuel, le jeu physique et l'exploration de la nature. L'étudiant(e) est amené à valoriser le développement de relations significatives et d'interactions éducatives avec les enfants afin d'enrichir les expériences d'apprentissage.

ESE1022 Milieux d'apprentissage en Ontario

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est initié aux différents milieux d'apprentissage pour les enfants de 0 à 12 ans inclusivement et aux divers services communautaires offerts en Ontario pour l'enfant et sa famille. On étudie le rôle professionnel de l'éducatrice et l'éducateur à la petite enfance (EPE). Ce cours aborde également une introduction aux lois et règlements qui régissent la profession des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. Le cours prépare aussi l'étudiante ou l'étudiant à bien s'intégrer dans un milieu d'apprentissage pour enfants.

COM1012 Communication française professionnelle et scolaire

Dans ce cours, la personne étudiante développe ses compétences en communication écrite et orale en français dans des contextes scolaires et professionnels, tout en s'adaptant au contexte de communication et au public cible. L'accent sera mis sur la concision, la précision et l'organisation ainsi que sur l'amélioration des productions dans le but de convaincre et d'informer. La personne étudiante sera également encouragée à promouvoir la francophonie et à s'affirmer en tant que francophone.

PSY1002 Introduction à la psychologie

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de développer ses connaissances sur le comportement humain. Ce cours offre une introduction aux concepts et aux théories de base en psychologie. L'affectivité, les états de conscience, le développement psychologique, les sensations et les perceptions, l'apprentissage, la mémoire, la motivation, la psychologie du développement, la psychopathologie, la personnalité et la psychologie de la santé sont parmi les thèmes abordés.

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Étape 2

COM1015 Oral Communication for Professional Environments

This course is designed to help students improve oral communication skills for professional settings, particularly within diverse academic and workplace environments. Students build confidence in academic and workplace conversations by practicing active listening, adapting language and tone to professional and intercultural contexts, and simplifying ideas for clarity. Participants refine strategies for engaging in discussions, responding appropriately, and using respectful non-verbal cues. Emphasis is placed on managing academic and workplace interactions with clarity, diplomacy, and cultural awareness, helping students navigate conversations with peers, instructors, colleagues, supervisors, and clients in professional academic and workplace contexts and settings.

ESE1008 Curriculum éducatif

Ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant de distinguer les fondements philosophiques de base en service à l'enfance ainsi que d'expliquer et d'analyser les divers modèles préscolaires. L'étudiant ou l'étudiante planifie des activités en fonction du développement et des besoins des enfants à partir des notions de pédagogie ouverte préconisée au sein du programme. On étudie les principes de la programmation par émergence ainsi qu'une variété d'approches pédagogiques telles que prescrits dans les documents suivants : Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (PMJE), Extraits de l'AJEPTA et Comment apprend-on?

ESE1009 Développement de l'enfant II

Dans ce cours, l'étudiant ou l'étudiante explore les différentes étapes du développement global de l'enfant de 4 ans jusqu'à l'âge de 12 ans. Il ou elle porte une attention particulière sur les développements physique, cognitif, langagier, social et affectif. L'étudiant ou l'étudiante assimile ses connaissances des modèles théoriques de Piaget, Erikson, Freud, Kohlberg et Bowlby déjà abordés à l'étape précédente et les intègre à la création de divers activités et jeux de façon à favoriser les aspects du développement global de l'enfant tout en assurant de créer un milieu d'apprentissage inclusif et sécuritaire.

ESE1026 Outils et techniques d'observation en ESE

Ce cours permet à l'étudiante et l'étudiant de faire le lien entre le continuum du développement de l'enfant, l'observation et la documentation requise dans la conceptualisation d'un curriculum adapté aux besoins et aux intérêts des enfants. On apprend à connaître, choisir et utiliser divers outils et techniques d'observation et de documentation et à analyser l'information recueillie dans le but de rédiger des objectifs d'apprentissage, planifier des activités et évaluer l'atteinte des objectifs en fonction des besoins, des intérêts et du stade de développement des enfants.

SOC1010 Communication interpersonnelle

Dans ce cours, l'étudiant(e) acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et de rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Les thèmes suivants seront abordés : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. De plus, ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprécier la contribution individuelle de chacun et de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de valeurs et de croyances.

STG1116 Stage I - Orientation et initiation en ESE

*Ce cours consiste en un stage d'orientation et d'initiation et comprend une composante théorique offerte sur 42 heures de classe ainsi qu'une composante pratique sous forme de stage communautaire (150 heures). L'étudiant ou l'étudiante se familiarise avec le rôle de l'éducateur ou l'éducatrice et les routines d'un service de la petite enfance agréé. Il ou elle approfondit ses connaissances et les compétences nécessaires au développement de relations significatives avec l'enfant et collègue. De plus, l'étudiante ou l'étudiant entretient des interactions éducatives avec les enfants, individuellement et en petits groupes, par le biais d'animation d'une variété d'activités. *N.B. L'étudiante ou l'étudiant complète la composante de stage pratique sur une base hebdomadaire à titre de deux jours par semaine.*

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Étape 3

ESE1013 Méthodes d'intervention

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'explorer les différentes facettes des méthodes d'intervention positive et efficace répondant de façon optimale aux besoins des enfants. Il permet également une revue du développement psychomoteur, langagier, socio-affectif de l'enfant de 0 à 12 ans. L'étudiant(e) explore une variété de techniques d'intervention précoce qui permet de favoriser le développement de comportements prosociaux, l'estime de soi et un sens d'appartenance chez lui dans le but de développer chez l'enfant des capacités d'autorégulation.

ESE1030 Séminaire de synthèse / préparation de stage

L'étudiant ou l'étudiante se prépare à la rentrée au stage en revoyant les documents clés de stage et en analysant ses expériences pratiques par le biais de la réflexion, de l'auto-évaluation et de la rétroaction reçue de la part des professionnels œuvrant dans les services à l'enfance relativement aux normes de la profession. De plus, il ou elle prépare un portfolio de façon à répondre aux normes d'éthique professionnelle et aux attentes de la profession. Il ou elle fait une synthèse des éléments pratiques et théoriques de son apprentissage et explore les valeurs et les croyances qui façonnent le développement d'une philosophie personnelle de l'éducation à l'enfance.

ESE1028 Expériences de jeu : Poupes / bambins

L'étudiant ou l'étudiante met en pratique le processus de planification d'activités d'apprentissage qui répondent aux besoins individuels des enfants ainsi qu'aux besoins de petits groupes de poupes et bambins. En utilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant, notamment celles relatives au stade et à l'âge des poupes et bambins, ainsi que des techniques d'observation pertinentes et adaptées, l'étudiant élabore des aires de jeu centres d'apprentissage en plus de planifier et d'animer des activités d'apprentissage axées sur les cinq sens et le corps tout entier. On se sensibilise à l'importance du jeu afin de favoriser le développement holistique chez les enfants tout en stimulant l'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment d'appartenance communautaire et le développement de l'identité culturelle francophone.

ESE1029 Expériences de jeu : Préscolaires

L'étudiant ou l'étudiante met en pratique le processus de planification d'activités d'apprentissage qui répondent aux besoins individuels des enfants ainsi qu'aux besoins de petits groupes d'enfants d'âge préscolaire. En utilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant d'âge préscolaire et des techniques d'observation pertinentes et adaptées aux enfants de ce groupe d'âge, l'étudiante ou l'étudiant élabore des aires de jeu, en plus de planifier et d'animer des activités d'apprentissage axées sur la musique, le mouvement expressif, l'activité physique, l'art créatif, l'art dramatique, la littérature, la numératie et la science. Elle ou il se sensibilise à l'importance du jeu afin de favoriser le développement global chez l'enfant d'âge préscolaire, tout en stimulant l'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment d'appartenance communautaire tout en respectant la diversité sociale, culturelle et linguistique.

STG1105 Stage II-Expérimentation en ESE (35 heures / 5 dernières semaines de l'étape)

En collaboration avec une EPEI mentor l'étudiante ou l'étudiant complète un stage d'une durée de 25 jours consécutifs auprès d'enfants âgés de 0 à 4 ans en milieu d'apprentissage formel. Par l'entremise de la co-création, l'étudiante ou l'étudiant apprend à gérer un groupe d'enfants à différents moments de la journée de manière à assurer leur santé et leur sécurité, à établir des relations bienveillantes, à fournir de l'appui au quotidien et à favoriser le développement global des enfants dans la perspective du domaine. De plus, elle ou il bâtit un portfolio afin de rendre son propre apprentissage visible et de répondre aux normes d'éthique professionnelle et aux attentes de la profession. Le portfolio permet d'explorer les valeurs et les croyances qui façonnent le développement d'une philosophie personnelle de l'éducation à l'enfance et regroupe les éléments pratiques et théoriques de son développement professionnel.

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Étape 4

ESE1015 Gestion des services à l'enfance

Ce cours permet à l'étudiante et l'étudiant de mieux comprendre les interrelations entre le service à l'enfance et l'ensemble des éléments propres à la gestion des services à l'enfance. Elle ou il y approfondit ses connaissances liées à l'assurance de la qualité et à la gestion des programmes et prend connaissance de la gestion administrative, des ressources humaines, financières et des aspects liés à la promotion et au marketing d'un service à l'enfance. Puisque la qualité de toute forme de communication constitue une exigence professionnelle, l'importance de la pensée organisée, l'art de l'expression et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux intégrés à ce cours.

ESE1016 Inclusion des enfants à besoins particuliers

Ce cours permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec les ressources communautaires pour les enfants à besoins particuliers et les divers professionnels (entre autres, l'ergothérapeute, le physiothérapeute et l'orthophoniste) qui viennent en aide à ces enfants. On explore plus particulièrement le spectre d'autisme, le délai global du développement, le délai langagier, les défis reliés à l'adaptation sociale et la douance. Des outils nécessaires et pratiques sont fournis afin d'aider l'étudiant(e) à mieux gérer le déroulement du programme et à desservir les enfants avec des besoins particuliers tout en tenant compte de la philosophie et des pratiques exemplaires reliées à l'inclusion.

ESE1024 Expériences de jeu : Âge scolaire

L'étudiant ou l'étudiante met en pratique le processus de planification d'activités d'apprentissage qui répond aux besoins individuels des enfants ainsi qu'aux besoins de petits groupes d'enfants âgés de 4 à 12 ans. En faisant appel aux connaissances acquises antérieurement sur le développement de l'enfant et les techniques d'observation, il ou elle élabore des aires d'apprentissage. L'étudiant ou l'étudiante planifie et anime des activités d'apprentissage axées sur la musique, le mouvement expressif, l'activité physique, l'art, l'art dramatique, la littérature, la numératie et la science. Il ou elle se sensibilise à l'importance du jeu afin de favoriser le développement holistique tout en stimulant l'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment d'appartenance communautaire et le développement de l'identité culturelle tout en respectant la diversité sociale, culturelle et linguistique.

ESE1031 Croissance professionnelle

L'étudiant ou l'étudiante analyse ses expériences de stages antérieurs pour en tirer des conclusions permettant d'élaborer de nouvelles stratégies pour améliorer son rendement en matière de planification, d'animation et d'évaluation d'activités d'apprentissage lors du prochain stage. Il ou elle apprend à plaider en faveur des enfants et de la famille tout en portant attention à l'éthique professionnelle, la pratique réflexive et en se basant sur la recherche afin d'assurer la qualité tout en démontrant du leadership et en se référant aux lois, règlements et normes en vigueur. L'étudiant ou l'étudiante monte un portfolio d'apprentissage professionnel démontrant son engagement envers la profession en matière de formation et de développement professionnels continus à court et à long terme. L'étudiant ou l'étudiante utilise plusieurs formes de communication qui nécessitent en tout temps le professionnalisme, la pensée organisée, l'art de l'expression et la qualité de la langue.

ESE1027 Protection de l'enfant

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant examine les rôles et les responsabilités des éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPEI) de faire rapport à une société d'aide à l'enfance en vertu de la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (LSEJF), et le code de déontologie et normes d'exercice. On étudie les signes possibles de mauvais traitements, de négligence et de violence familiale ainsi que les effets que ceux-ci peuvent avoir sur le développement de l'enfant. Elle ou il développe une activité d'apprentissage pour promouvoir la prévention de mauvais traitements dans le but de fournir de l'aide et du soutien aux enfants et aux familles.

STG1106 Stage III-Intégration en ESE (35 heures /5 dernières semaines de l'étape)

En collaboration avec un EPEI mentor, l'étudiante ou l'étudiant complète un stage d'une durée de 25 jours consécutifs en milieu d'apprentissage formel. Ce stage permet à l'étudiante ou l'étudiant de parfaire ses connaissances et ses compétences afin de pouvoir fonctionner à un niveau de maîtrise professionnelle de façon continue dans son rôle d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance. Les étudiants doivent faire preuve de prise en charge des routines, des transitions et de l'animation d'activités. L'étudiante ou l'étudiant doit aussi démontrer une maîtrise des méthodes de planification hebdomadaire d'un programme d'apprentissage axé sur le jeu à base des connaissances approfondies du développement de l'enfant et des données recueillies par l'entremise d'observations. Dans son travail auprès des enfants, des familles et des collègues, l'étudiante ou l'étudiant doit intégrer toutes les connaissances et compétences nécessaires afin de rencontrer les attentes du Code de déontologie et des normes d'exercice tels que décrit par l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

ÉDUCATION EN SERVICES À L'ENFANCE

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle

Code MFCU 51211

Le diplômé a démontré de façon fiable son habileté à :

- 1. créer des contextes d'apprentissage pour permettre, établir et entretenir des relations bienveillantes et attentives, en partenariat avec les enfants, les familles et la communauté, qui valorisent et respectent la diversité sociale, culturelle et linguistique, y compris l'identité francophone et la vision du monde des peuples autochtones.*
- 2. co-crée et faciliter des programmes et des approches pédagogiques pour la petite enfance et la garde d'enfants fondés sur l'exploration, le jeu et l'enquête, et y réfléchir afin de favoriser l'apprentissage, le développement global et le bien-être des enfants selon les aptitudes, les intérêts, les idées et les expériences des enfants.*
- 3. co-concevoir et maintenir des milieux d'apprentissage inclusifs pour valoriser et favoriser des occasions d'apprentissage équitables, accessibles et significatives pour tous les enfants, leurs familles et la communauté dans une variété de milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.*
- 4. collaborer avec les enfants, les familles, les collègues, les agences et les partenaires communautaires pour créer, maintenir, évaluer et promouvoir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires afin d'encourager l'autonomie, la prise de risques raisonnables, le développement sain des enfants et leur bien-être.*
- 5. utiliser des stratégies d'observation pour déterminer les forces et les difficultés des enfants et déterminer quand les enfants et leurs familles pourraient avoir besoin de soutien additionnel ou de ressources communautaires.*
- 6. utiliser la communication professionnelle lors de l'interaction avec les enfants, les familles, les collègues, les employeurs, l'organisme de réglementation, les autorités gouvernementales et les organismes de services à l'enfance pour répondre aux normes juridiques et éthiques du secteur de la petite enfance.*
- 7. agir selon les lois et règlements pertinents, les politiques et procédures des agences, le Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et les principes en matière de pratique fondés sur des données probantes, et réfléchir à leur impact sur son rôle au sein des milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.*
- 8. identifier, signaler et documenter les cas où on perçoit qu'un enfant est à risque de faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou qu'il a subi des mauvais traitements ou de la négligence, conformément aux lois et au Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance ainsi qu'aux politiques et procédures.*
- 9. créer et s'engager dans des partenariats avec les familles, la communauté, les collègues, les professionnels interdisciplinaires, les autorités et les organismes de services à l'enfance afin de plaider pour des programmes et services de qualité pour la petite enfance et à la garde d'enfants.*
- 10. adopter une pratique réflexive et s'engager dans un programme de perfectionnement professionnel continu conformément aux principes de l'apprentissage continu, aux pratiques fondées sur des données probantes touchant le secteur de la petite enfance et aux exigences de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.*
- 11. promouvoir, valoriser et soutenir la construction identitaire francophone chez les enfants par des stratégies, des initiatives et des programmes visant la préservation et la transmission de la langue française et de la culture francophone.*
- 12. s'engager auprès des enfants, familles et communautés autochtones pour cocréer, mettre en œuvre et évaluer des milieux pour la petite enfance et la garde d'enfants ainsi que des programmes pour l'enfant et la famille, qui sont adaptés et pertinents sur le plan culturel pour les communautés desservies.*

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Exigences particulières du Collège Boréal

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des Affaires et des Services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

Le Guide Boréal de l'étudiante et de l'étudiant est un document officiel très important qui regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant qu'étudiante et étudiant.

Votre première responsabilité comme étudiante et étudiant est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

Caractéristiques propres au programme

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

La personne étudiante doit aussi prévoir des frais de surplus pour les coûts des manuels, les matériaux d'arts et de créations, les vaccins, le casier judiciaire et les formations de premiers soins, et de RCR, niveau C.

La personne étudiante doit aussi prévoir des frais de surplus pour l'achat d'une épinglette chez le Coop Boreal : [Épinglette scolaire](#)

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. La personne étudiante est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.

La personne étudiante est responsable de :

- Consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- Obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

La personne étudiante est responsable de :

- Remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- Conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur.
- Pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

Les stages

Ce programme comprend trois stages pratiques, qui devront être accomplis sur les lieux. Voici les groupes d'âge qui sont suggérés pour chacun des stages. Assurez-vous de varier les groupes d'âge pendant vos 3 stages. Vous ne pouvez pas faire vos 3 stages avec le même groupe d'âge.

STG1116 Stage I - Orientation et initiation en ESE (14 heures / semaine à l'étape 2)

En collaboration avec une éducatrice ou un éducateur mentor, la personne étudiante complète un stage d'une durée de 150 heures. **C'est l'équivalent de deux jours par semaine de 7 heures chacune, pendant 11 semaines (14 heures par semaines).** Il est recommandé de faire votre stage parmi un des groupes suivants :

- Préscolaire ou bambins

STG1105 Stage II-Expérimentation en ESE (35 heures / semaine à l'étape 4)

En collaboration avec une éducatrice ou un éducateur mentor, la personne étudiante complète un stage d'une durée de 175 heures auprès d'enfants âgés de 0 à 5 ans en milieu d'apprentissage formel. **C'est l'équivalent de 35 heures par semaine, pendant 5 semaines consécutives.** Il est recommandé de faire votre stage parmi un des groupes suivants :

- Poupons/Bambins ou préscolaire

STG1106 Stage III-Intégration en ESE (35 heures / semaine à l'étape 5)

En collaboration avec une éducatrice ou un éducateur mentor, l'étudiant(e) complète un stage d'une durée de 175 heures en milieu d'apprentissage formel. **C'est l'équivalent de 35 heures par semaine, pendant 5 semaines consécutives.** Il est recommandé de faire votre stage parmi un des groupes suivants :

- Poupons/bambins ou préscolaire ou scolaire (PMJE)

Exigences et restrictions

Il existe d'importantes restrictions à remplir toutes les fonctions du champ d'exercice pendant le stage d'un étudiant. Il s'agit notamment des restrictions suivantes :

- Les étudiantes et les étudiants doivent effectuer un stage au Canada;
- Les stages sont non rémunérés, conformément à la directive ministérielle.
- Le nombre total d'heures que les étudiantes et les étudiants doivent consacrer à un stage est d'au moins 500. Il s'agit d'un minimum absolu;
- Les étudiantes et les étudiants doivent être supervisés et mentorés par des EPEI (c.-à-d. des membres en règle de l'Ordre);
- les étudiantes et les étudiants effectuent leur stage à différents endroits. Les étudiantes et les étudiants ne doivent donc pas effectuer la totalité de leur stage dans un seul et même lieu;
- Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas être laissés seuls avec un ou plusieurs enfants;
- Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas être comptés parmi le personnel qualifié aux fins du calcul du ratio personnel qualifié-enfants (p. ex., dans des services de garde d'enfants agréés);
- les étudiantes et les étudiants doivent avoir une expérience et un contact directs avec des enfants des différents groupes d'âge.

• Poupons et bambins – de 0 à 30 mois • Enfants d'âge préscolaire – de 30 mois à 6 ans • Enfants d'âge scolaire – de 44 mois à 13 ans

Prévoir des frais supplémentaires pour la vérification des documents avec Synergy Gateway Verified

Voici les exigences et la documentation requise pour faire vos 3 stages.

- [Épinglette scolaire](#)
- Certificat de secourisme général
- Certificat de RCR (niveau C)
- Fiche d'immunisation signée par un médecin (voir fiche médicale dans la trousse d'admission)
- Fiche d'examen médical signée par un médecin (voir fiche médicale dans la trousse d'admission)
- Test de tuberculose à 2 étapes signé par un médecin (voir fiche médicale dans la trousse d'admission)
- Résultats sanguins (au besoin)
- Extrait du casier judiciaire (personnes vulnérables)
- SIMDUT (disponible gratuitement dans Brightspace)

Soumission des documents

Le Collège Boréal utilise maintenant le logiciel « Verified » par Synergy Gateway pour la collecte et vérification de toutes exigences liées aux stages pratiques, en assurant le stockage sécuritaire des informations confidentielles.

Vous utiliserez Verified pour :

- Télécharger votre documentation
- Assurer la mise à jour de la documentation expirée
- Réserver votre examen de vérification électronique des exigences (VEE). Le service examine les documents que vous avez téléchargés et vous fournit un statut indiquant votre éligibilité au placement.

Si vous ne fournissez pas tous les documents requis par les dates d'échéance établies, vous risquez de ne pas pouvoir participer à votre stage.

Comment accéder à votre compte?

- Accédez la page web [Synergy Gateway \(sgappserver.com\)](http://Synergy Gateway (sgappserver.com))
- Sélectionnez l'option "Mot de passe oublié/Renvoyer le mot de passe" pour se créer un mot de passe. Assurez-vous d'utiliser votre adresse courriel du Collège Boréal pour accéder à votre compte.
- En cas de défis techniques, soumettez un billet pour l'appui technique au site suivant: www.synergyhelps.com

verified
by Synergy Gateway

Vous n'arrivez pas à vous connecter?
Pour les mots de passe oubliés, veuillez utiliser le lien "Mot de passe oublié/Renvoyer le mot de passe" situé sous le bouton "Connexion".

Connexion

Courriel

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié/Renvoyer le mot de passe

Service d'assistance

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00 EST
- Notre service d'assistance fonctionne sur la base d'un système de tickets et toutes les demandes sont traitées par courrier électronique
- www.synergyhelps.com

Comment valider les documents?

Lorsque vous pensez avoir comblé toutes les exigences en fait d'immunisation et de documentations demandées pour votre programme, et que vous les avez tout soumis dans la plateforme, vous devez planifier un rendez-vous pour permettre à Verified d'en faire l'analyse. Vous n'avez pas besoin d'être présent lorsque l'examen. Il faut juste que tous vos documents soient téléchargés par la date de l'examen.

Frais associés à ce service :

- 53,50 \$ + taxes pour l'examen de vérification initial
- 10,00 \$ + taxes pour faire réévaluer si certaines exigences ne sont pas rencontrés et que vous obtenez un échec (FAIL)
- 53,50 \$ + taxes si vous manquez votre examen ou si vous n'avez pas soumis les documents par la date d'échéance

Transférabilité

Reconnaissance des acquis sur l'intégralité du programme

La reconnaissance des acquis sur l'intégralité du programme (RDAi) est le résultat d'une démarche par laquelle la personne demande la reconnaissance globale de ses compétences à l'égard du programme dans lequel elle est officiellement admise. Dans le cas de la RDAi, l'expérience de travail et de vie et l'expérience scolaire sont analysées afin de déterminer dans quelle mesure elles peuvent être converties en crédits scolaires, soit par l'entremise des RDA par cours, par des équivalences ou des transferts de crédits. Notez bien qu'une personne étudiante doit avoir suivi un minimum de 25 % d'un programme d'études au Collège Boréal et répondre aux exigences scolaires de ce dernier afin d'obtenir un certificat ou un diplôme du Collège Boréal.

Reconnaissance des acquis par cours

La reconnaissance des acquis (RDA) par cours est le résultat d'une démarche d'évaluation par laquelle les compétences non scolaires d'une personne, obtenues par l'expérience de travail et de vie, sont analysées afin de déterminer dans quelle mesure elles peuvent être converties en crédits scolaires. Des exemples d'expériences éligibles à la RDA sont l'expérience acquise en milieu de travail, le bénévolat, les ateliers, les conférences, les activités politiques, les sportives, les activités culturelles et sociales, les voyages, etc.

Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à transfert@collegeboreal.ca.

Transfert de crédits et articulations

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations).

En plus des ententes entre établissements déjà établis, le diplôme collégial de 2 ans est reconnu dans plusieurs universités de l'Ontario. La reconnaissance d'un minimum de 30 crédits est généralement accordée. Consulte le site https://www.ontransfer.ca/index_fr.php pour explorer les possibilités qui correspondent à tes besoins.

** Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscription/transfert*

ÉDUCTION EN SERVICES À L'ENFANCE

Personnes-ressources

Jean Cotnoir, doyen
École des Affaires et des Services communautaires
(705) 560-6673, poste 4320
Jean.Cotnoir@collegeboreal.ca

Joëlle Beaulieu, doyenne associée
École des Affaires et des Services communautaires
Joelle.Beaulieu@collegeboreal.ca

Mary Jane Venpin, agente
École des Affaires et des Services communautaires
maryjane.venpin@collegeboreal.ca

Mélanie Lelièvre, coordonnatrice / professeure
Campus de Sudbury
(705) 560-6673, poste 4656
Melanie.Lelievre@collegeboreal.ca

Danielle Lavallée, coordonnatrice / professeure
Campus de Sudbury
(705) 560-6673, poste 3471
danielle.lavallee@collegeboreal.ca

Jessica Longonya, coordonnatrice/professeure
Campus de Toronto
(416) 289-5130, poste 5132
jessica.longonya@collegeboreal.ca

Lynda Mazari, coordonnatrice/professeure
Campus de Toronto
(416) 289-5130, poste 5146
Lynda.Mazari@collegeboreal.ca

Catherine Guthrie, coordonnatrice / professeure
Campus de Windsor
(519) 948-6019
catherine.guthrie@collegeboreal.ca